



Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2012 à 18:30

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mme Isabelle SALIS (Suppléante), Mr Jean-Louis VEUILLE (Suppléant), Mr Benoît GHEYSSENS (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mme Chrystel COLMONT-DIGNEAU (Suppléante), Mr Victor LOPEZ (Suppléant), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr José BLUTEAU (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)
Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente)

DÉLIBÉRATION N° 20120217_007

Budget Primitif 2012 - BUDGET PRINCIPAL

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120217_007
Budget Primitif 2012 - BUDGET PRINCIPAL

CONSIDÉRANT que le Comité Syndical a fait l'objet d'une première réunion le mercredi 8 février 2012 (convocation du 23 janvier 2012).

CONSIDÉRANT que faute de quorum à cette date du 8 février, le Comité Syndical a été régulièrement convoqué pour une nouvelle réunion en date du 14 février 2012 (convocation du 10 février 2012).

Le Comité Syndical a ainsi pu délibérer sans condition de quorum, seules les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion ayant été présentées.

CONSIDÉRANT le Code Général des Collectivités territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDÉRANT la délibération de reprise anticipée des résultats 2011 en date du 14 février 2012,

I - Exposé des motifs

Ce budget est retracé de la manière suivante :

Dépenses récurrentes du syndicat

Les dépenses récurrentes du syndicat sont couvertes par les contributions obligatoires. Un appel à contributions en tant qu'adhésion au Syndicat Mixte sera fait tant pour les besoins d'investissement que pour les charges de fonctionnement du Syndicat Mixte qui sont des dépenses obligatoires. Comme présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire (Comité Syndical du 12 décembre dernier), ces adhésions augmentent de +2,7%. Cette augmentation est liée au recrutement du poste de technicien territorial avec effet année pleine en 2012, à la prise en compte de l'inflation ainsi que du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) des charges de personnels. Ce montant évoluera également en fonction des nouveaux potentiels fiscaux et recensement de la population. Les plafonds des adhésions obligatoires seront supprimés afin de faire face à la fusion des communautés de communes.

Restes à Réaliser

En fonctionnement les restes à réaliser 2011 seront couverts par la reprise anticipée du résultat 2011. Ils correspondent principalement aux marchés d'études en cours (contrôle financier du Partenariat Public Privé) pour un montant de 18 448 euros TTC.

Les Services Numériques

Les services numériques correspondent à une offre facultative mutualisée proposée depuis le milieu de l'année 2011 par Gironde Numérique auprès de ses adhérents.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120217_007**Budget Primitif 2012 - BUDGET PRINCIPAL**

Les dépenses liées à la mise en place de ces services correspondent principalement au financement des infrastructures, des matériels et des ressources humaines.

L'équilibre du modèle économique dépend de l'adhésion facultative des membres du Syndicat. Celui-ci est estimé à environ quatre ans si le nombre d'adhésions prévisionnel se réalise. Le déficit d'exploitation généré dans les trois premières années de la mise en place du projet est compensé par l'excédent du résultat 2011.

En investissement les restes à réaliser 2011 seront couverts par la reprise anticipée du résultat 2011. Ils correspondent à l'acquisition de serveurs informatiques (NAS) à destination des adhérents des services numériques mutualisés.

II - Présentation du Budget

Le projet de Budget est voté avec une reprise anticipée des résultats de l'année 2011.

Le projet de Budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 1 316 490,13 euros, se décomposant en :

- 1 128 837,48 euros en section de fonctionnement,
- 187 652,65 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit :

1 – Dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses, d'un montant total de 1 128 837,48 euros, sont réparties entre :

- Chapitre 011 (charges à caractère général) pour 499 226,07 euros,
- Chapitre 012 (frais de personnel) pour 482 395 euros,
- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) pour 8 250 euros,
- Dépenses imprévues pour 20 000 euros,
- Dotations aux amortissements pour 25 000 euros,
- Virement à la section d'investissement pour 93 966,41 euros.

Les recettes, d'un montant total de 1 128 837,48 euros, sont réparties entre :

- Adhésion du Conseil Général de la Gironde pour 233 235 euros,
- Subvention des EPCI pour 224 088 euros,
- Adhésion facultative des Communautés de Communes au projet Services Numériques pour 150 000 euros,
- Résultat de fonctionnement reporté pour 521 514,48 euros.

Les adhésions qui seront appelées en 2012 sont réparties de la façon suivante :

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120217_007
Budget Primitif 2012 - BUDGET PRINCIPAL

PAYS	Collectivités	Adhésion 2012
	CON SEIL GENERAL	233 236
LIBOURNAIS	<i>Nord Libournais</i>	16 977
	<i>Sud Libournais</i>	6 803
	<i>Juridiction de St-Emilion</i>	3 993
	<i>Fronsac</i>	4 349
	<i>Entre 2 Mers Ouest</i>	1 700
	<i>Lussacais</i>	2 163
	<i>Pays Foyen (sans Port Ste-Foy)</i>	4 822
	<i>Brannais</i>	2 329
	<i>Castillon-Pujols</i>	4 506
MEDOC	<i>Pointe Médoc</i>	6 080
	<i>Lacs Médocains</i>	6 442
	<i>Médulienne</i>	4 944
	<i>Centre Médoc</i>	6 749
	<i>Cœur Médoc</i>	4 069
	<i>Médoc Estuaire</i>	6 391
HAUTE GIRONDE	<i>Estuaire</i>	7 051
	<i>Blaye</i>	4 772
	<i>St-Savin</i>	6 671
	<i>Bourg</i>	3 769
CŒUR ENTRE DEUX MERS	<i>Cubzaquais</i>	6 873
	<i>Vallon de l'Artolie</i>	2 479
	<i>Créonnais</i>	3 859
	<i>Targon</i>	2 108
	<i>St-Loubés</i>	8 637
	<i>Côteaux de Garonne</i>	2 194
	<i>Côteaux Bordelais</i>	6 456
<i>Portes de l'Entre 2 Mers</i>	4 669	
BASSIN D'ARCACHON	<i>Bassin d'Arcachon</i>	17 739
	<i>Val de l'Eyre</i>	6 016
	<i>Nord Bassin</i>	16 662
GRAVES ET LANDES DE CERNES	<i>Montesquieu</i>	9 819
	<i>Paroubien</i>	1 817
LANDES DE GASCOGNE	<i>Villandraut</i>	2 028
	<i>Bazas</i>	4 946
	<i>Captieux</i>	3 040
LANGONNAIS	<i>Langon</i>	7 018
	<i>Podenac</i>	6 718
	<i>Côteaux Macariens</i>	2 928
	<i>Auros</i>	2 812
HAUT ENTRE DEUX MERS	<i>Réolais</i>	6 176
	<i>Pellegrue</i>	1 700
	<i>Sauveterre de Guyenne</i>	2 426
	<i>Monségur</i>	1 700
Total EPCI		224 088
Total		457 323

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
 Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120217_007

Budget Primitif 2012 - BUDGET PRINCIPAL

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

Les dépenses, d'un montant total de 187 652,65 euros sont réparties entre :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) pour 15 000 euros,
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) pour 111 932,82 euros,
- Chapitre 27 (dépôts et cautionnements reçus) pour 1 000 euros,
- Solde d'exécution N-1 pour la somme de 59 719,83 euros.

Les recettes, d'un montant total de 187 652,65 euros, sont réparties entre :

- Virement de la section de fonctionnement pour 93 966,41 euros,
- Amortissement des immobilisations pour 25 000 euros,
- Affectation du résultat 2011 pour 68 686,24 euros.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver ce Budget Primitif 2012 du Budget Principal.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 14 février 2012

Pour expédition conforme.

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Numéro INSEE : **33063**

POSTE COMPTABLE : **PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Syndicat Mixte Gironde Numérique

ANNEE 2012

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011.

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II**

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 110 389,18	607 323,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	18 448,30	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 521 514,48
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 128 837,48	1 128 837,48

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	118 966,41	187 652,65
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 966,41	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 59 719,83	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		187 652,65	187 652,65

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 316 490,13	1 316 490,13
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	544 659,11	18 448,30	480 777,77	480 777,77	499 226,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	431 739,00	0,00	482 395,00	482 395,00	482 395,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 250,00	0,00	8 250,00	8 250,00	8 250,00
Total des dépenses de gestion courante		994 648,11	18 448,30	971 422,77	971 422,77	989 871,07
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 019 648,11	18 448,30	991 422,77	991 422,77	1 009 871,07
023	Virement à la section d'investissement (5)	115 000,00		93 966,41	93 966,41	93 966,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	9 150,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		124 150,00		118 966,41	118 966,41	118 966,41
TOTAL		1 143 798,11	18 448,30	1 110 389,18	1 110 389,18	1 128 837,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 128 837,48****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	495 299,00	0,00	607 323,00	607 323,00	607 323,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		495 299,00	0,00	607 323,00	607 323,00	607 323,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		495 299,00	0,00	607 323,00	607 323,00	607 323,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		495 299,00	0,00	607 323,00	607 323,00	607 323,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**521 514,48**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 128 837,48****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**
118 966,41

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 150,00	8 966,41	102 966,41	102 966,41	111 932,82
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 150,00	8 966,41	117 966,41	117 966,41	126 932,82
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 475,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 475,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		94 625,00	8 966,41	118 966,41	118 966,41	127 932,82
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		94 625,00	8 966,41	118 966,41	118 966,41	127 932,82
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						59 719,83
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						187 652,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	43 670,15	0,00	68 686,24	68 686,24	68 686,24
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		43 670,15	0,00	68 686,24	68 686,24	68 686,24
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		43 670,15	0,00	68 686,24	68 686,24	68 686,24
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	115 000,00		93 966,41	93 966,41	93 966,41
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	9 150,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		124 150,00		118 966,41	118 966,41	118 966,41
TOTAL		167 820,15	0,00	187 652,65	187 652,65	187 652,65
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						187 652,65

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

118 966,41

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	499 226,07		499 226,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	482 395,00		482 395,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 250,00		8 250,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		93 966,41	93 966,41
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 009 871,07	118 966,41	1 128 837,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 128 837,48

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	111 932,82	0,00	111 932,82
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	127 932,82	0,00	127 932,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

59 719,83

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

187 652,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	607 323,00		607 323,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		607 323,00	0,00	607 323,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	521 514,48
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 128 837,48
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		25 000,00	25 000,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		93 966,41	93 966,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	118 966,41	118 966,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	68 686,24
----------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	187 652,65
---	-------------------

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	544 659,11	480 777,77	480 777,77
60612	Énergie - Électricité	4 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 850,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	3 300,00	3 300,00
6132	Locations immobilières	28 500,00	22 315,00	22 315,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	5 050,00	5 050,00
61522	Bâtiments	5 000,00	1 500,00	1 500,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	8 700,00	9 750,00	9 750,00
616	Primes d'assurances	2 700,00	4 500,00	4 500,00
617	Etudes et recherches	166 032,09	296 662,77	296 662,77
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	7 500,00	7 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs (5)	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires (5)	187 867,02	8 900,00	8 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux (5)	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers (5)	500,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions (5)	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications (5)	7 000,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements (5)	27 600,00	18 890,00	18 890,00
6257	Réceptions (5)	15 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications (5)	27 100,00	42 650,00	42 650,00
6281	Concours divers (cotisations...) (5)	11 950,00	16 850,00	16 850,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (5)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
62878	A d'autres organismes (5)	3 750,00	2 800,00	2 800,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	431 739,00	482 395,00	482 395,00
6218	Autre personnel extérieur	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	120,00	120,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 800,00	3 500,00	3 500,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	300,00	430,00	430,00
64111	Rémunération principale	70 500,00	81 000,00	81 000,00
64118	Autres indemnités	4 500,00	4 500,00	4 500,00
64131	Rémunérations	114 200,00	141 500,00	141 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 000,00	47 500,00	47 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	35 742,00	27 000,00	27 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 189,00	8 500,00	8 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 650,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	400,00	400,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 200,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 208,00	1 445,00	1 445,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 250,00	8 250,00	8 250,00
6531	Indemnités	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6532	Frais de mission	7 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	250,00	250,00	250,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		994 648,11	971 422,77	971 422,77
(a) = (011+012+014+65+656)				
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	25 000,00	20 000,00	20 000,00

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 019 648,11	991 422,77	991 422,77
023	Virement à la section d'investissement	115 000,00	93 966,41	93 966,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)	9 150,00	25 000,00	25 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	9 150,00	25 000,00	25 000,00
Total des prélèvements issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement		124 150,00	118 966,41	118 966,41
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		124 150,00	118 966,41	118 966,41
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 143 798,11	1 110 389,18	1 110 389,18

+

RESTES A REALISER 2011 (12)	18 448,30
------------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 128 837,48
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;

(6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(11) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	495 299,00	607 323,00	607 323,00
7473	Départements	226 527,00	233 235,00	233 235,00
74758	Autres groupements	268 772,00	374 088,00	374 088,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		495 299,00	607 323,00	607 323,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		495 299,00	607 323,00	607 323,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		495 299,00	607 323,00	607 323,00

+

RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	521 514,48
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 128 837,48
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique

Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits similaires		15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	93 150,00	102 966,41	102 966,41
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	84 500,00	99 966,41	99 966,41
2184	Mobilier	8 650,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		93 150,00	117 966,41	117 966,41
27	Autres immobilisations financières	1 475,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 475,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières		1 475,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		94 625,00	118 966,41	118 966,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		94 625,00	118 966,41	118 966,41

+

RESTES A REALISER 2011 (11)	8 966,41
-----------------------------	----------

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	59 719,83
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	187 652,65
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063
Code INSEESyndicat Mixte Gironde Numérique
Syndicat Mixte Gironde Numérique

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 670,15	68 686,24	68 686,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	43 670,15	68 686,24	68 686,24
Total des recettes financières		43 670,15	68 686,24	68 686,24
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		43 670,15	68 686,24	68 686,24
021	Virement de la section de fonctionnement	115 000,00	93 966,41	93 966,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	9 150,00	25 000,00	25 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...		2 000,00	2 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 128,00	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	2 022,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		124 150,00	118 966,41	118 966,41
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		124 150,00	118 966,41	118 966,41
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		167 820,15	187 652,65	187 652,65

+

RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	187 652,65
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063	Syndicat Mixte Gironde Numérique
Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2012
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	8 966,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 966,41
	RECETTES (3)												
	Recettes de l'exercice	187 652,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 652,65
		187 652,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 652,65
021	Virement de la section de fonctionnement	93 966,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 966,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 686,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 686,24
	SOLDE	127 932,82	-127 932,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 20/02/2012
Reçu en préfecture le 20/02/2012
Affiché le



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2012
----------------------------	---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE		Délibération du
AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis : Durée :	

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	Affiché le	BP	2012
----------------------------	---	------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire budget	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		1 475,00	0,00	I 1 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		1 475,00	0,00	II 1 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		1 475,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 475,00	0,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 475,00	0,00	1 000,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I 1 000,00	D001 59 719,83	IV 60 719,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	Affiché le	BP	2012
---------------------	--	------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		124 150,00	0,00	III 118 966,41
<i>Transferts entre sections (c)</i>		9 150,00		25 000,00
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...</i>			2 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	7 128,00		19 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	2 022,00		4 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	115 000,00		93 966,41

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III 118 966,41	R001 0,00	R1068 68 686,24	V 187 652,65

	Déficit = (I)-(III)	Excédent = (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
Solde des op. financières		117 966,41	+ 117 966,41

	Montant
Dépenses financières (IV)	60 719,83
Recettes financières (V)	187 652,65
Solde (recettes - dépenses)	+ 126 932,82 (6)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (7)	+ 126 932,82 (6)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Modalités de vote, III.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a plus de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Syndicat Mixte Gironde Numérique

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2012****C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE (2)		3	2	0
Attaché	A	2	1	0
Adjoint administratif 2° classe	C	1	1	0
FILIERE TECHNIQUE (3)		2	2	0
Ingénieur principal	A	2	2	0
Total général		5	4	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B, ou C

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	Affiché le	BP	2012
----------------------------	--	------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2012	C1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
Architecte réseaux	A	TECH	750	0,00	Article 3
Technicien en télécommunications	B	TECH	436	0,00	Article 3
Total				0,00	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

33063	Syndicat Mixte Gironde Numérique	BP	2012
Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Aménagement numérique du territoire	09/06/2009	6/2009 et délibération N° G d	SPIC	oui
	Prestation de services numériques hors mu	16/06/2011	16/06/2011	SPIC	oui

SOMMAIRE**I. Informations générales**

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

p.14	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux		X
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours		X
p.16	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.17	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X

B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

C - Autres éléments d'informations

p.19	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.21	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	Affiché le BP SLOK 2012
---------------------	--	--------------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 14/02/2012
Le La Présidente,

**La Présidente
de Gironde Numérique**

Nombre de membres en exercice : **51**
 Nombre de membres présents : **19**
 Nombre de suffrages exprimés : **20**
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le 14/02/2012

Anne-Marie KEISER

Date de convocation : **10 FEV. 2012**

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le **17 FEV. 2012**, et de la publication le **17 FEV. 2012**

A Bordeaux, le

17 FEV. 2012